



Défi des Ports de Pêche

Du 22 au 27 Mai 2017

LESCONIL

CNPA LESCO NIL

Avenant aux Instructions de Courses N°1

Article 18.1 modifié comme suit :

L'émargement départ et retour se fera sous le chapiteau du Pavillon Catherine près du Pavillon France

Article 22 :

Les bateaux officiels seront identifiés avec un pavillon CNPA ;

Annexe Parcours Cotiers :

Parcours Côtier N°8

Départ à environ 1 Mille dans le Sud du Chenal de Lesconil
Bouée de dégagement éventuelle (voir article 8.3)
Bouée « Karek Greiz » à laisser à bâbord
Bouée « Rouge de Glénan » à laisser à bâbord en la contournant
Bouée « Roc'h Hélou » à laisser à tribord
Tourelle « Les Poulains » à laisser à tribord
Ile Les Moutons à laisser à Tribord
Bouée « Grand Pourceaux » à laisser à bâbord
Arrivée à proximité de La Pie

A

Le

Affiché à

Le Président du Comité de Course